

Natura 2000
Regards croisés sur une politique européenne
de gestion des milieux naturels

TABLE RONDE

Monsieur François LETOURNEUX – Président d'Eurosite

Aujourd'hui, j'ai beaucoup entendu parler les français de classement Natura 2000. En fait, je voudrais plus vous parler du Réseau Natura 2000 en France et en Europe parce que c'est vraiment important. On a peut-être perdu beaucoup de temps à s'interroger sur les contraintes du classement, sur les conditions sur lesquelles, on allait le mettre en œuvre au lieu de se sentir impliqué dans un véritable réseau européen. Le forum des gestionnaires est cette année, dédié au caractère européen de Natura 2000. C'est un premier pas fort important et on ne peut que s'en réjouir. Cela dit, on a eu beaucoup de présentations françaises et quelques présentations étrangères. Mais si on avait été dans un vrai système de mise en réseau, on aurait pu avoir par exemple quelques présentations mixtes dans lesquelles, un gestionnaire de sites français aurait pu présenter avec un gestionnaire de sites étrangers, une dialectique sur les différences entre les modes d'appréhension des problèmes Natura 2000. Exemple : L'Espagne est le deuxième pays forestier d'Europe parce qu'il y a beaucoup de forêts et de formations forestières, garrigues, etc. En Espagne, quand la question Natura 2000 s'est posée, les propriétaires forestiers se sont dit « D'abord, on prend, ensuite, c'est nous qui prenons et on classe 70% de nos forêts en Natura 2000. Parce que plus il y a de territoires classés en Natura 2000, moins il y aura de règlement ». Est-ce que ce raisonnement vous paraît parfaitement conforme avec celui qui a été suivi en France ? Moi pas. Je pense que la discussion entre expériences différentes présente de l'intérêt. Alors, qu'est-ce que fait Eurosite dans ce contexte ? D'abord, on considère qu'on a essayé de répondre aux besoins communs de tous les membres. Il y a un besoin qui est apparu comme totalement commun, c'est celui d'une politique européenne de soutien à Natura 2000, parce que paradoxalement, c'est un réseau européen, une politique européenne. Mais il n'y a pas de

financement européen dans cette politique européenne. La réponse de la commission et dans une certaine mesure le parlement dans ces premiers examens du problème, c'est subsidiarité, responsabilité nationale, enveloppe globale. Débrouillez-vous avec vos états membres. Plus d'enveloppe, vous passez par les fonds structurels, par les politiques communes sectorielles. On ne parle plus de politique spécifique. Quand à Life + c'est réservé au pays excédents. C'est pour cette raison qu'on a envoyé une lettre que les membres d'Eurosite recevront très prochainement. On prévient les présidents des trois commissions concernées du parlement européen c'est-à-dire la commission des finances, la commission de l'agriculture et la commission de l'environnement qu'il y a un vrai problème. C'est cosigné par les membres d'une association qui compte 90 membres d'état et d'ONG. Cela n'a pas été facile de faire signer une organisation qui compte des membres d'état, mais c'est fait. Donc, c'est la première chose, répondre aux besoins communs des membres européens qui travaillent dans le domaine de la protection de la nature. Deuxième action d'Eurosite, faire de la mise en réseau. Nous avons monté un consortium pour répondre à l'appel d'offre européen sur la mise en réseau de Natura 2000. Nous avons constitué ce consortium avec Europarc, ce qui paraît assez logique, mais aussi avec l'association des propriétaires forestiers privés européens « ELO ». C'est donc un consortium Eurosite-ELO-Europarc qui a remporté l'appel d'offre du programme « Networking sur Natura 2000 ». Nous avons un travail extrêmement constructif avec les propriétaires fonciers européens. Vous l'avez peut-être constaté. Il arrive quelque fois que les propriétaires français ne soient pas aussi constructifs que la majorité des propriétaires fonciers européens. A quoi peut-on servir aussi ? On peut servir à faire des comparaisons. On vous en a présenté ce matin. L'état, le gouvernement, le ministère de l'écologie en font aussi de leur côté. Je pense qu'il est extrêmement important qu'on ait sur ces questions de comparaison, une démarche partenariale, une démarche qui part de chaque site et que l'on crée un cadre pour cette mise en relation. C'est de cette comparaison que nous espérons pouvoir tirer une véritable capitalisation au niveau européen et une véritable construction d'outils européens au-delà de nos différences. L'ATEN a dit tout ça ce matin et a laissé entendre qu'il fallait s'entendre. Mais, on avait l'impression que cela concernait surtout les échanges entre français, la construction d'outils pour capitaliser les expériences françaises. Mais après m'être enquis auprès de son directeur, j'ai compris que l'ATEN revendique fortement cette mission et je m'en réjouis. Nous

avons beaucoup à apprendre les uns des autres. La France a une réputation détestable et imméritée sur la question de la conservation de la nature et en particulier de Natura 2000, sur la manière dont on a notifié les aires Natura 2000, dont on a constitué le réseau. Elle est assez imméritée en ce qui concerne la manière dont ça se met en place. Certains intervenants l'ont dit avec force ce matin. L'implication des ayant droit, des partenaires, des gestionnaires, etc. dans la vie de Natura 2000, est une grande richesse propre à notre pays. Les documents d'objectifs sont une invention dont nous pouvons faire profiter les pays qui ont un peu plus de mal. Contrairement à ce qu'on a pu dire, nous sommes dans une situation un peu particulière, car dans beaucoup d'autres pays, les espaces protégés sont propriété publique ou propriété de grandes associations qui les ont achetés à des propriétaires privés pour les protéger. Ce n'est pas la situation française. Et par conséquent, il est normal que nous ayons développé des savoir-faire dans le domaine de la discussion avec les propriétaires privés. Et de cela, nous pouvons faire profiter des pays, notamment du centre et de l'est européen dans lesquels, les questions se posent dans les mêmes termes, puisque le terrain a été redistribué après les changements politiques récents. La sensibilité des propriétaires privés ressemble à celle de certains propriétaires français. Concrètement, les têtes de réseaux français sont presque toutes membres d'Eurosite et l'association est à leur disposition. Nous souhaiterions valoriser comme nous l'avons déjà fait, en labellisant une production de l'ATEN et de RNF. Nous sommes à votre disposition pour diffuser le savoir-faire français, pour favoriser les échanges. Mais nous espérons que vous serez actifs car c'est le problème de notre association. Il y a beaucoup de membres qui viennent quelquefois à nos réunions, mais quand à avoir une force de proposition, d'autres en ont de plus puissantes.